

La

# Gazette Eclaronnaise



Bulletin d'information de la Commune d'Eclaron Braucourt Sainte-Livière

## Le mot du Maire



Pour que l'incivilité dans notre village ne tende pas vers l'insécurité, nous devons nous mobiliser. En effet, depuis juillet, de nombreux méfaits d'importance très diverse perturbent la quiétude de notre bourg. Cela va de la bêtise ou farce de potache, telle la coupure du gaz à la Salle des Fêtes, à des déficiences d'éducation comme les jets de « canettes » dans des propriétés privées, ou plus grave le sabotage sous diverses formes des lampadaires publics, le saccage avec casse des vasques à fleurs de la Mairie, le déclenchement de feux de poubelles, les tentatives de fracturation des portes de la salle des fêtes et du cabinet médical. Cela va, plus grave encore, même si c'est exceptionnel, jusqu'aux voitures incendiées.

Même, si nous pouvons espérer que l'origine de certains délits soient résolus par la gendarmerie, ne nous leurrons pas, la plupart des incivilités qui nous concernent ne cesseront que si nous nous mobilisons. En effet, ces dernières font l'objet d'actes furtifs réalisés par des individus difficiles à prendre sur le vif.

Je souhaite que tout acte malveillant fasse l'objet d'une plainte pour que le dossier s'épaississe.

Je souhaite que toute précision utile remonte à la Mairie afin que les auteurs sentant cette mobilisation, se découragent ou soient démasqués.

J'espère que chacun se sentira concerné.

Jean Rimbart

## Association : Badminton

Grand succès pour la première réunion du club de badminton qui a eu lieu courant octobre. Une cinquantaine de personnes ont répondu présent. Les statuts ont été déposés et le bureau élu.

Présidente : Madame Sophie DEFONTIS (06-87-91-70-29)

Secrétaire : Monsieur Thomas CANDRINA - Trésorier : Monsieur Jérémy AMANT

L'adhésion a été fixée à 25€/an. Les entraînements auront lieu les mardis et jeudis de 18H à 21H ainsi que les dimanches matin (avec des horaires à définir) au gymnase du complexe sportif Marc Verpillot. Les enfants de moins de 14 ans devront être accompagnés par une personne adulte faisant partie du club.

Nous souhaitons longue vie à ce nouveau club.

## Déviations



Contrairement aux annonces faites par le Conseil Général la mise en service de la déviation n'aura pas lieu en 2010 !

Motif invoqué : une bande de roulement ne se pose pas en hiver.

Celle-ci sera réalisée au printemps.

A souhaiter que ce nouveau délai soit sérieusement tenu afin de ne pas rajouter trop d'attente aux riverains.

Pour certains l'espoir dure depuis 24 ans...

### Travaux effectués en 2010

- ✱ Création de 4 bassins de rétention des eaux routières
- ✱ Structure de chaussée
- ✱ Mise à niveau de la voie ferrée (2 passages à niveau).
- ✱ Assainissement routier.

### Prévisions des travaux 2011

- ✱ Couche de roulement
- ✱ Signalisation et équipements de la route.
- ✱ Aménagements paysagers

Patricia Devaux - Guy Jacquinet



# Scolaire

## Ecole Élémentaire - Année 2010-2011 : Directrice Mlle Martine BRAUN

Les effectifs de l'école élémentaire sont assez élevés comme on peut le constater :

Cours Préparatoire (CP) : 23 élèves, Mme Marie-Pierre Lefranc  
Cours Élémentaire 1<sup>ère</sup> année (CE1) : 23 élèves, Mme Alice Drême  
Cours Élémentaire 2<sup>ème</sup> année (CE2) : 27 élèves, Mme Francine Pflüger  
CE1/CM1 : 16 élèves (10 CM1 et 6 CE1), Mme Laurence Defontaine  
Cours Moyen 1<sup>ère</sup> année (CM1) : 20 élèves, Mlle Martine Braun  
Cours Moyen 2<sup>ème</sup> année (CM2) : 29 élèves, Mlle Patricia Bernhard



De nouveaux élèves sont attendus, 2 en décembre et 4 en janvier, ce qui va modifier les effectifs, ainsi la classe de CP comprendra 24 élèves, le CE2 : 29 élèves, le CE1/CM1 : 17 élèves et le CM2 : 31 élèves.

L'école accueille 16 enfants de Sainte-Livière et 9 enfants de Braucourt.

Des projets pédagogiques sont à l'étude mais l'un est reconduit, il s'agit du projet jardin qui connaît un succès très brillant, puisqu'il a remporté plusieurs fois, le 1<sup>er</sup> prix des jardins d'écoles.

Un nouveau comité de parents vient tout juste d'être élu, et de nombreux projets seront inscrits à leur actif.

## Ecole Maternelle - Année 2010-2011 : Directrice Mme Sylvie LEBOEUF

L'école maternelle accueille 68 élèves dont 6 de Braucourt et 6 de Ste Livière

Petite Section : 21 élèves, Mme Sylvie Leboeuf - ATSEM : Mme Monique Jondet  
Moyens : 23 élèves, Mme Carine Gobillot - ATSEM : Mme Sonia Masson  
Grands : 24 élèves, Mme Christelle Magnien - ATSEM : Mme Annick Jeanguenin



Projets : Sortie cinéma et goûter de Noël.

Confection de galettes par les grands et dégustation par tous.

Au printemps : projets de semis dans le jardin et spectacle surprise offert aux enfants.

Une nouveauté : l'association de parents d'élèves de l'école maternelle fusionne cette année avec celle de l'école élémentaire.

## L'accueil périscolaire

C'est un accueil des enfants, de 7 heures 30 à 8 heures 30, de 11 heures 30 à 13 heures 30 et de 16 heures 30 à 18 heures 30.

Le matin, les enfants accèdent à des jeux, dessin, lecture, puis sont accompagnés à l'école.

Le temps de midi est consacré à la cantine, les repas arrivent en liaison froide et sont réchauffés sur place. Les repas sont équilibrés : entrée, viande ou poisson accompagnés de légumes ou féculents, fromages ou autre produit laitier, dessert.

Le repas est suivi d'un temps libre où des ateliers sont mis en place.

Jeux de société, lecture, lego, dessin... chaque enfant change chaque jour de manière à visiter chaque atelier.

L'accueil du soir se fait le lundi, mardi, jeudi. Un goûter est fourni par les parents. Ensuite les enfants accèdent à des activités sur un thème choisi par le personnel encadrant. Actuellement, le thème des 4 saisons est retenu. Pour l'automne, divers travaux manuels ont été effectués : la fabrication d'un arbre géant, pancartes décorées autour du mot AUTOMNE. Des travaux pédagogiques sont associés comme la reconnaissance de variétés d'arbres et leurs feuilles, la connaissance de champignons comestibles et vénéneux.

Les parents viennent ensuite récupérer leur enfant selon l'horaire convenu.

Le tarif de l'accueil périscolaire est fixé par la municipalité et varie en fonction du barème familial modulé, établi par la CAF pour chaque famille.

Le tarif maximal étant de 1, 10 € de l'heure. Les inscriptions se font le matin, sur place, au Centre Socio-Culturel de 8 heures 30 à 9 heures 30.

## Centre de loisirs

Au cours de cette semaine de vacances scolaires, du 25 au 29 octobre 2010, une douzaine d'enfants d'Eclaron et de communes alentour, ont pu profiter d'activités et loisirs en groupe.

Ce centre peut accueillir des enfants âgés de 4 à 10 ans, de 8 heures le matin à 17 heures 30. Un accueil est mis en place jusqu'à 10 heures le matin. Une possibilité de repas pris sur place est prévue.

Les activités proposées sont variées, elles vont des loisirs manuels créatifs (bricolages, peintures, collages) aux jeux de société, en passant par la lecture de contes et les sorties pédestres.

Pour cette période, le thème d'exploration retenu était : « le mystère du manoir hanté ».

Les enfants se sont exercés à la cuisine, avec la recette de la soupe à la citrouille, et pour clôturer la semaine, ils ont dégusté les crêpes sorcières-party.

Un thème différent est recherché pour chaque période de centre de loisirs.

Retenez les prochains centres de loisirs programmés :

aux vacances d'hiver : du 21 au 25 février 2011

aux vacances de Pâques : du 18 au 22 avril 2011

Ces deux accueils, Centre de Loisirs, Périscolaires, sont déclarés à Jeunesse et Sports, deux personnes diplômées du Brevet d'Aptitude aux fonctions de directeur de centre de loisirs et colonies de vacances en assurent l'encadrement.

En fonction des effectifs d'enfants fréquentant le Centre Aéré, des personnes titulaires du BAFA ou du CAP Petite Enfance viennent renforcer l'encadrement initial.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact au 03.25.05.04.85 ou par mail : [ebsl-clsh@orange.fr](mailto:ebsl-clsh@orange.fr)



Martine Chevalier-Lambert

## Prochaines Manifestations Communales ou Associatives



Date	Thème / Organisateur	Lieu
13 novembre 2010	Loto organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers	Salle des fêtes d'Eclaron à 20h30
28 novembre 2010	Bourse aux jouets organisée par le Comité de Parents	Salle des fêtes d'Eclaron de 9 à 18 heures.
18 décembre 2010	Loto organisé par USEV	Salle des fêtes d'Eclaron à 20h30.
24 décembre 2010	Le « Père Noël » distribue des bonbons. Tout le monde se réchauffe avec vin et/ou chocolat chauds.	A partir de 17h30 à la Mairie d'Eclaron
08 janvier 2011	Repas des Anciens	Salle des fêtes d'Eclaron vers 12 heures.



## Bibliothèque

La « BIBLIOTHEQUE POUR TOUS » située rue de Guise est ouverte tous les vendredis de 16h30

à 17h30.

## Concours de ballons du 14 juillet

Le ballon de **Ambre BONNABAUD** parti le 14 juillet d'Eclaron a été retrouvé le 15 juillet à Mittelstrimmig en Allemagne après avoir parcouru près de 300 kilomètres.





## Souvenirs : Le Conseil de Révision

Avant l'armée de métier, préalablement au Service Militaire, il y avait le Conseil de Révision. Après le recensement fait par la Mairie du lieu de résidence, nous étions convoqués à 18 ans pour aller passer le Conseil de Révision. Celui-ci se passait au chef lieu de canton, donc à Saint-Dizier, nous recevions l'ordre de nous dévêtir complètement, ce qui pour certains, plus pudiques, était un peu gênant. Nous étions ensuite alignés dans une grande salle, complètement nus, devant un jury fait pour la majorité de médecins militaires et des Maires des communes concernées. Nous étions mesurés, pesés. Plusieurs médecins nous examinaient de fond en comble. Les médecins nous tâtaient aussi pour voir si nous n'avions pas une hernie. Notre bouche, nos dents étaient examinées ainsi que nos cheveux, notre tête, nos membres, etc....

Le dossier complété d'un point de vue médical et avec les autres éléments dont le niveau d'instruction, ferait décider, plus tard, l'Administration Militaire de notre incorporation, c'est à dire de notre appel sous les drapeaux et de notre affectation.

A l'issue de l'examen, les membres du jury discutaient et selon, nous étions déclarés "Bon Service Armé" ou "Réformé". Nous étions alors très fiers d'épingler sur le revers droit de notre veste, de l'autre côté de la cocarde, la broche en métal portant l'inscription "Bon Service Armé". Le jour du Conseil était jour de fête.



Conseil de Révision de 1955

Debouts : Gaston COLSON - Michel GOBILLOT - Michel MENISSIER - Michel SARTELET - Emile HUCK  
Accroupis : André MASSON - Luc LATARTE - Jean RIMBERT - Denis THIRIOT

Guy Jacquinot

## LA GENDARMERIE RECRUTE :

Devenez **VOLONTAIRE** dans la Gendarmerie



Vous êtes :

un homme ou une femme et vous avez au moins 17 ans et 26 ans au plus,

Vous souhaitez valoriser vos qualités humaines, être au service du citoyen, acquérir une première expérience professionnelle enrichissante, exercer un métier très varié.

En devenant gendarme adjoint volontaire (GAV), la Gendarmerie Nationale vous propose sous statut militaire et dans la limite de cinq années un ou plusieurs contrats permettant d'accéder au statut de sous-officier.

### LES CONTRATS :

**AGIV** : Aspirant de Gendarmerie issu du volontariat.

Vous pourrez accéder à des postes à responsabilités et d'encadrement où vous mettrez en valeur vos compétences.

**GAV APJA** : Gendarme adjoint volontaire agent de police judiciaire adjoint.

Vous serez « l'équipier » des sous-officiers et les seconderez dans la plupart des missions de la Gendarmerie.

**GAV EP** : Gendarme adjoint volontaire destiné à occuper un emploi technique.

Sur demande et selon votre formation professionnelle, vous accéderez à des postes à compétences spécifiques.

### OÙ ET QUAND S'INFORMER ?

Toutes les brigades de Gendarmerie, le centre d'information et de recrutement de la Gendarmerie à Reims (10 rue Gambetta) et par internet en consultant le site [www.lagendarmerierecrute.fr](http://www.lagendarmerierecrute.fr)

